

# Compte rendu de l'assemblée générale ordinaire 2022 de Twelve Grimmauld Place

Le 9 octobre 2022

## Ordre du jour

<b>I.</b>	<b>Accueil et mot de la présidente</b>	<b>2</b>
<b>II.</b>	<b>Approbation du précédent compte rendu d'assemblée générale</b>	<b>2</b>
<b>III.</b>	<b>Bilans de l'année 2021-2022</b>	<b>2</b>
	A. Bilan financier	2
	B. Bilan moral	4
<b>IV.</b>	<b>Bilans des responsables de pôle</b>	<b>5</b>
	A. Administration système	5
	B. Magenmagot	6
	C. Relations moldues	7
	D. Juridique	7
<b>V.</b>	<b>Projets pour l'année 2022-2023</b>	<b>8</b>
<b>VI.</b>	<b>Renouvellement du bureau et des commissions</b>	<b>9</b>
	A. Renouvellement du bureau	9
	B. Renouvellement des commissions	9
<b>VII.</b>	<b>Questions diverses</b>	<b>9</b>

## I. Accueil et mot de la présidente

Ophélie MICHEL, Présidente de l'association, ouvre la séance et remercie les membres présents d'avoir bien voulu assister à cette assemblée. Elle indique l'ordre du jour :

- Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale précédente
- Bilans financier et moral de l'année 2021-2022
- Bilans des responsables de pôles
- Projets pour l'année 2022-2023
- Vote de renouvellement du bureau et des commissions
- Questions diverses

## II. Approbation du précédent compte rendu d'assemblée générale

Le précédent compte rendu d'assemblée générale est approuvé par l'assemblée à l'unanimité des voix.

## III. Bilans de l'année 2021-2022

### A. Bilan financier

Le bilan financier 2020-2021 avait été établi le 19 septembre 2021 avec un solde de 2571€94.

Opérations	Recettes	Dépenses	Total
Adhésions	85,00 €	0,00 €	85,00 €
Dons	170,00 €	0,00 €	170,00 €
Publicités Google AdSense	149,79 €	0,00 €	149,79 €
Frais de gestion du compte bancaire	0,00 €	-54,00 €	-54,00 €
<b>Sites web</b>			
Serveur OVH ( <i>Kreattur</i> )	0,00 €	-144,00 €	-144,00 €
Hébergement O2switch	108,00 €	-72,00 €	36,00 €
3 noms de domaine ( <i>poudlard12 : .com .fr .be</i> )	0,00 €	-78,88 €	-78,88 €
Rencontres IRL	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Évènements IRL	700,00 €	0,00 €	700,00 €
Frais Poudlard12	0,00 €	-171,66 €	-171,66 €
Frais divers	0,00 €	-41,55 €	-41,55 €
<b>Sous-totaux</b>	<b>1 212,79 €</b>	<b>-562,09 €</b>	<b>650,70 €</b>
Trésorerie			2 571,94 €
<b>Total au 30/09/2022</b>			<b>3 222,64 €</b>

Cette année les recettes ont été exceptionnellement en forte hausse, quasiment le double de l'an passé. Cela est dû essentiellement au 700€ de la soirée Harry Potter à Puteaux, ce qui représente plus de la moitié des recettes.

Autre fait notable, le versement de 108€ de la part de l'association partenaire Les Sorciers de la Gazette, pour le paiement de la moitié de l'hébergement O2switch, de mai 2020 à mai 2023 (cf. le bilan moral, concernant le partenariat avec la Gazette du Sorcier).

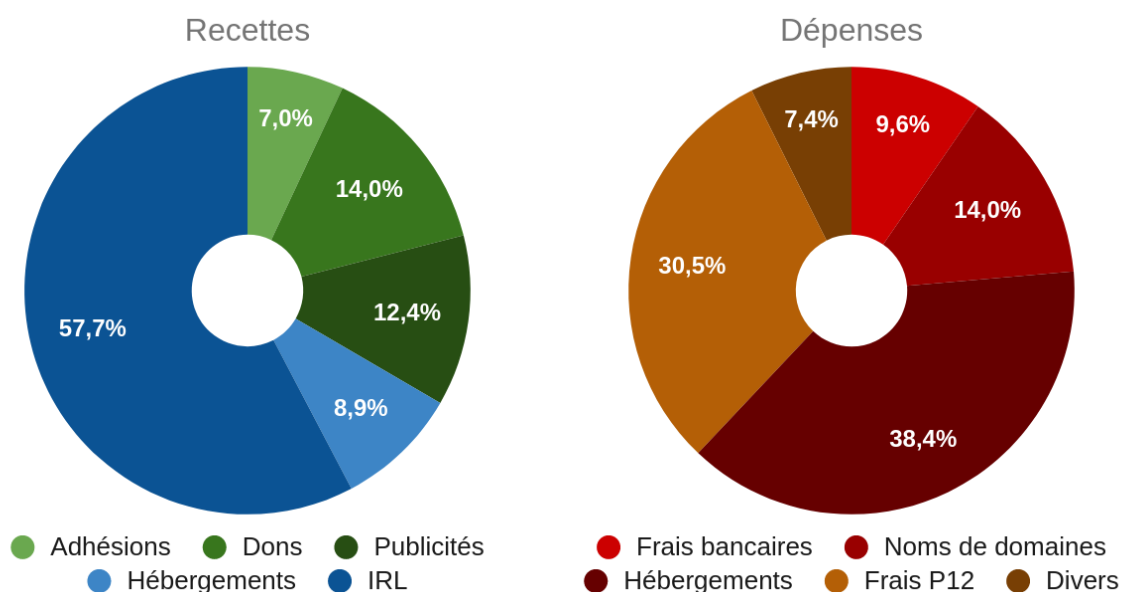
Les autres recettes sont en baisse. Les adhésions ont été moins nombreuses (17 contre 29 l'an passé). Les publicités rapportent beaucoup moins que les années passées, en corrélation avec la perte de fréquentation de Poudlard12.

Les frais bancaires mensuels ont encore augmenté de 2€, au 1er janvier 2022. Cette fois c'est l'abonnement à la banque en ligne qui est passé de 1€ à 3€ par mois. Nous payons donc 5€ par mois de frais bancaires. Il faut réétudier les offres des banques concurrentes, pour tenter de réduire ces frais.

Les frais d'hébergement sont restés stables. Cependant, les frais de noms de domaine sont exceptionnellement plus importants. Le prix des domaines .com ayant subi 2 augmentations cette année, le domaine *poudlard12.com* a été renouvelé pour 4 ans supplémentaires début août, afin de bénéficier du tarif en vigueur avant la 2e augmentation.

Les frais "Poudlard12" correspondent aux cadeaux offerts à des gagnants d'animations (Noël, Coupe de Feu) et à 2 personnes ayant complété leur collection de badges de Merlin. Les frais "divers" correspondent au Secret Santa de TGP à Noël.

Finalement, nous obtenons un bénéfice de 650€70, ce qui nous permet d'envisager sereinement l'avenir, malgré des prévisions de revenus en baisse et des dépenses en hausse.



## B. Bilan moral

Durant ce mandat, l'association s'est concentrée sur le développement et la mise en place de divers projets IG et IRL en continuité avec les projets initiés lors du précédent mandat. 17 adhérents ont renouvelé ou rejoint l'association au fil de l'année.

### Animations au sein de l'association

Quelques animations ont été tenté au sein de l'association, malheureusement avec peu de participants :

- Soirée TGP, en novembre 2021, avec un blind test organisé par Ellena,
- Secret Santa à Noël,
- Diverses discussions, en particulier sur Discord.

### Échanges avec le Conseil d'Administration (CA) de Poudlard12

Plusieurs réunions ou demandes d'informations ont eu lieu entre le bureau de l'association et le CA de Poudlard12 :

- Présentation de l'association et des rôles du bureau
- Demandes sur des lots de cadeaux pour certains évènements sur Poudlard12
- Échanges sur des sujets sensibles
- Discussions sur diverses problématiques, notamment la sensibilisation au harcèlement

Parmi les échanges notables, le bureau a fait part de son mécontentement suite à la disparition de la section "Rencontres" sur Poudlard12. Alors que cette section est sous la responsabilité du pôle "Relations Moldues" de l'association, elle a été supprimée pour cause d'inactivité et sans concertation préalable avec l'association. Le bureau a estimé que cet inactivité était le résultat de la crise du COVID et que cela ne justifiait pas une suppression de la section, alors qu'on était encore dans cette crise. L'absence de cette section peut représenter un frein à la reprise des JHP (Journées Harry Potter).

Des discussions sont en cours avec le CA, sur cette problématique, complétée par une requête du CA sur l'avenir des pages JHP sur Poudlard12.

### Évènements IRL

L'association a organisé et participé à un événement initié lors du précédent mandat : Nuit des Livres de Puteaux, renommé **Soirée Harry Potter** suite à sa reprogrammation fin octobre 2021. Cet événement à destination d'un public d'enfant à la médiathèque de Puteaux tournait autour d'une "murder party" appelée *Mordue de Lecture*.

L'association a créé un scénario avec des personnages, ainsi que la mise à disposition d'objets de décors et de costumes. Une soirée qui s'est bien passée de manière globale et qui pourrait être répétée dans le temps si besoin.

Malheureusement, une autre proposition a été soumise cet été sur laquelle nous n'avons pas pu nous manifester :

- *La Baule - Défilé HP pour Halloween 2022*

### **Partenariat avec la Gazette du Sorcier**

Suite au travail initié en 2021 avec notre partenaire la Gazette du Sorcier, la convention liant les 2 associations a été finalisée et signée. Elle a pour objectif de donner un cadre juridique au partenariat liant TGP et Les Sorciers de la Gazette, en fixant les droits et devoirs réciproques des deux associations. Cette convention est établie en suivant le compte rendu de la réunion du 11 février 2021.

- **Article 1 - Partage des frais d'hébergement des sites internet** : Prise en charge à 50% des frais O2switch par les Sorciers de la Gazette, soit 36€ par an avec un règlement au plus tard le 2 mai de chaque année. En cas d'augmentation ou baisse des frais de serveur, les Sorciers de la Gazette restent sur une base de 50% de la somme totale à payer.
- **Article 2 - Mise en avant réciproque** : TGP met en avant la Gazette du Sorcier sur Poudlard12 via le panneau d'affichage, ainsi que la présence du logo et d'une description dans la page des partenaires. La Gazette du Sorcier met en avant Poudlard12 dans son menu "Fandom", ainsi que le logo dans le bandeau des partenaires. Les deux associations peuvent également, dans le cadre de ce partenariat, effectuer des communications communes par le biais de leurs différents réseaux sociaux.
- **Article 3 - Coordination en matière d'événement** : réaliser des collaborations sur des événements, aussi bien sur les plans économique, juridique, matériel, humain et dans tous les domaines mobilisés.

### **Produits dérivés**

L'association porte un projet de création et ventes de produits dérivés à destination des membres de l'association, des membres de la communauté de Poudlard12 et pourquoi pas à un plus large public potterien.

Ce projet n'a pas vraiment avancé cette année.

## **IV. Bilans des responsables de pôle**

### **A. Administration système**

En juin, un nouvel administrateur système a été recruté, en la personne de Mickael Gallet (alias Physio), pour seconder Thierry Boisseau. Suite au départ de Physio de Poudlard12, il s'agit surtout d'une présence de "secours" en cas d'absence de Thierry.

Les noms de domaines *.com* ont fait l'objet de 2 augmentations tarifaires : une première le 1er mars et une deuxième le 15 août. L'opportunité de renouveler le domaine

*poudlard12.com* pour quelques années au tarif en vigueur avant augmentation a été proposé au bureau. Finalement, début août, le domaine a été renouvelé pour 4 années supplémentaires, avant la deuxième augmentation. Le domaine *poudlard12.com* est donc renouvelé jusqu'au mois de mai 2027.

## **B. Magenmagot**

Durant l'année, 3 affaires ont été instruites, dont 1 conjointement au mandat de Rémy.

### **Affaire 1**

La première affaire concernait un manque de courtoisie et de la diffamation, suite à une enquête et analyse le jury du Magenmagot a décidé de bannir l'alerté pour une durée d'une semaine. Un message privé (MP) explicatif lui a été envoyé.

### **Affaire 2**

Le Magenmagot a été saisi afin de contester une décision de la direction concernant une validation de topic refusé. Suite à une enquête et analyse le jury a décidé de ne pas autoriser le topic non plus. Un MP explicatif a été fait afin d'informer les plaignants de même qu'une réponse par mail.

### **Affaire 3**

Le Magenmagot a été saisi pour une affaire de harcèlement de cyber harcèlement envers un membre du personnel et de bashing envers une équipe complète du site. Suite à une enquête et à l'analyse des tenants et aboutissants de l'affaire, le jury du Magenmagot a décidé de bannir définitivement l'accusé sans possibilité de recréer un compte pour une durée d'un an. Un MP explicatif a été envoyé au prévenu.

### **Affaires non traitées**

Le Magenmagot a reçu deux ouvertures de dossiers qui ont par la suite été classées sans suite car le plaignant s'est finalement rétracté.

### **Affaires hors champs**

Le Magenmagot a également reçu des demandes qui n'ont finalement pas abouti, sur des enquêtes et des dossiers qui n'étaient pas du ressort du Magenmagot de par la nature de la plainte. Bien que moins nombreuses ce genre de demande pourraient être évitées par un topic plus clair définissant clairement le périmètre d'action du Magenmagot.

## **Point sur le jury**

Au cours de l'année plusieurs membres ont été retirés du panel suite à une trop longue période d'inactivité, à l'inverse 5 autres personnes ont rejoint le panel.

## **C. Relations moldues**

### **Rencontres IRL**

Il n'y a eu aucune demande pour des JHP entre membres de Poudlard12, probablement en raison du contexte sanitaire.

### **Réseaux sociaux**

Après une période d'inactivité relative des réseaux sociaux de Poudlard12 au printemps, une nouvelle équipe Relations moldues est arrivée début août et a relancé l'activité.

### **Partenariats**

Conformément à l'accord signé il y a quelques années avec Mible Mibus, concernant leur évènement L'école des Mibus au mois de mai, la publicité a été poursuivie.

Un inventaire des partenariats en cours a été commencé, pour reprendre contact avec chaque partenaire et établir des conventions quand c'est possible, à l'image de ce qui a été fait avec la Gazette du Sorcier.

## **D. Juridique**

Un recrutement au début du mandat a permis de recruter Jade comme responsable du pôle Juridique.

Elle a pu rédiger la convention avec la Gazette du Sorcier, avec l'aide du bureau et des membres de l'association Les Sorciers de la Gazette. Sa finalisation a permis sa signature et son application dès le mois de mai.

Elle a aussi lancé une discussion au sujet du RGPD, afin de mettre au norme l'association et le site Poudlard12.

De même, il y a eu une réflexion sur la mise en place de cession de droits d'auteur pour les membres de l'équipe d'Architecture de Poudlard12.

## V. Projets pour l'année 2022-2023

Globalement, il faut poursuivre les actions initiées sur les deux dernières années.

### Communication

Poursuivre les efforts pour augmenter la visibilité et la notoriété de l'association :

- sur Poudlard12, via le MP d'accueil des nouveaux, le sujet de présentation de TGP, des animations ouvertes à tous...
- auprès de libraires avec des partenariats...
- sur les réseaux sociaux, via des partenariats avec des influenceurs (youtubers, instagrammers...)

### Partenariats

Poursuivre l'inventaire sur les partenariats actuels et établir des conventions pour garder une trace des conditions de chaque partenariat.

Développer les partenariats, avec La Gazette du Sorcier et les autres signataires de la Charte du Fandom...

### Événements

Si la situation sanitaire le permet, relancer les JHP pour les membres de Poudlard12. Actuellement aucune JHP n'est prévue.

Organiser des événements propres à TGP : soirées jeux entre adhérents, rencontres IRL/JHP, activités lors de moments clés de l'année : Noël, rentrée scolaires...

Vu le peu d'adhérents ayant participé à des événements IRL et aux difficultés pour les organiser, une réflexion doit avoir lieu sur l'opportunité de poursuivre ces actions ou non. Si ces actions sont maintenues, il est envisagé d'élargir le bénévolat aux membres de Poudlard12.

### Poudlard12

Poursuivre la sensibilisation sur l'accessibilité des contenus : malvoyants, couleurs, fil d'ariane...

Poursuivre l'amélioration de la communication avec le CA de Poudlard12, pour mieux les accompagner et débattre des problématiques.

### RGPD

Mettre en œuvre la mise en conformité au RGPD : à voir avec l'architecture, le CA de Poudlard12 et TGP... Il faut envisager une sensibilisation des équipes de Poudlard12.



## Produits dérivés

Avancer sur le projet, mais en mettant en place une petite équipe de membres, pour ne pas dépendre d'une seule personne.

## Charte graphique de TGP

Il s'agit de relancer ce projet de rafraîchissement des éléments graphiques de l'association : logo, site web, documents, illustrations à destination des réseaux sociaux...

Concernant le site web, une attention particulière doit être portée à l'accessibilité et l'adaptabilité aux différents supports (ordinateurs, smartphones, tablettes...).

# VI. Renouvellement du bureau et des commissions

## A. Renouvellement du bureau

- Présidente : Ophélie MICHEL
- Trésorier : Thierry BOISSEAU
- Secrétaire : Floriane LÉBOUGRE

## B. Renouvellement des commissions

- Administration système : Thierry BOISSEAU, Mickaël GALLET
- Magenmagot : Cédric NGUYEN PHU NAM
- Relations Moldues : Alana SOLE
- Juridique : *Vacant*

Des recrutements devront être lancés rapidement afin de trouver des responsables supplémentaires pour les pôles Juridique et Relations Moldues.

# VII. Questions diverses

La cotisation reste fixée à 5€. HelloAsso reste la plateforme utilisée pour gérer les adhésions en ligne.

La présidente de séance  
Ophélie MICHEL

Le secrétaire de séance  
Thierry BOISSEAU